



3 Octobre 2017

COMMUNIQUE

Plus pour accompagner les performances de la musique française à l'export !

Les professionnels de la musique, auteurs, compositeurs, artistes interprètes et musiciens, éditeurs, producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles et diffuseurs, prennent acte avec satisfaction de l'annonce de la ministre de la Culture, du relèvement à 2,2 M € de la subvention allouée au Bureau Export de la Musique, dans le cadre du projet de loi de finances 2018.

L'industrie mondiale de la musique connaît une transformation historique, sous l'impulsion de l'explosion du streaming et des évolutions récentes de l'économie de la production de spectacles. Les frontières nationales s'estompent et les barrières à l'entrée des différents marchés disparaissent progressivement. Ce contexte ouvre des perspectives inédites pour une création française riche et diversifiée, qui peut rayonner dans le monde entier. Les récents succès internationaux de Christine & The Queen ou de Jain, illustrent le formidable potentiel de nos artistes et de nos professionnels, dans la continuité du mouvement initié par les pionniers de la « French Touch ».

Dans cette industrie en pleine révolution numérique, la France peut réussir à s'imposer, si elle engage dès aujourd'hui les investissements indispensables, pour permettre à ses artistes de concevoir et porter des projets de dimension mondiale.

L'avenir de la création musicale française, de sa richesse et de sa diversité, dépend plus que jamais de sa capacité à gagner la bataille de l'export.

Le Bureau Export, qui célèbrera en 2018 ses 25 ans, est le seul outil commun à tous les acteurs de la filière, assurant veille de marchés, présence des artistes dans plus de 80 événements professionnels dans le monde entier et soutien financier à leurs projets d'export. Sa vocation est d'accompagner et d'accélérer la conversion de la filière française à l'export, mais ses moyens sont aujourd'hui insuffisants pour lui permettre d'avoir un effet réellement structurant pour le secteur. A titre d'exemple, l'association ne dispose que d'un budget de 1,2 M€ pour soutenir financièrement les projets exports des professionnels.

La filière musicale se bat depuis des années pour que le Bureau Export dispose enfin des ressources lui permettant d'assurer ses missions. Par la voix de Tous Pour La Musique, elle a fait de l'augmentation de 5 M€ du budget de l'association une de ses 13 propositions à destination des candidats à l'élection présidentielle.

Dans l'attente d'information sur la contribution du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'annonce de la ministre de la Culture démontre, dans un contexte budgétaire contraint, toute l'attention que le Gouvernement porte à cette question. Pour la première fois depuis nombre d'années, l'association est assurée de disposer de ressources stables, lui permettant de financer son activité courante et ses dispositifs d'aides actuels.

Pour autant, compte tenu de la rapidité avec laquelle évolue le marché mondial de la musique, la filière française ne peut se satisfaire de cette stabilisation de l'activité du Bureau Export. Dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances, les professionnels, unis au sein de Tous Pour La Musique, vont engager une discussion avec le Gouvernement et le Parlement avec l'objectif d'assurer dès 2018 un renforcement significatif du système d'aides de l'ordre de 2,5 M€ et de porter le budget de l'association à 10 M€ à horizon 2020.

Contact

service.de.presse@sacem.fr / 01 47 15 45 92

« Tous Pour la Musique » réunit l'ensemble des représentations professionnelles de la musique



Adresse postale : C/o SNEP - 14 Boulevard du Général Leclerc – 92200 NEUILLY SUR SEINE
☎ 01 47 38 04 04 – Fax : 01 47 38 04 00 – Site Internet : www.tplmusique.org –  @TPLM Officiel